

ner un coup de fouet qui stimulerait l'énergie des postiers.

— Pourquoi, répondis-je, ne vous adressez-vous pas à la Confédération du travail ?

A cette question, l'un des délégués me dit que les postiers accepteraient avec joie nos concours, mais qu'ils repousseraient celui de la C. G. T., dont l'allure violente les effrayait.

Comme M. Lamarque lui fit observer que c'est l'intervention des chemins de fer qui impressionnerait le gouvernement et encouragerait ces camarades, Guérard fit encore ces objections.

— Sans doute je pourrais parler de telle façon que vos camarades s'adresseraient à l'action prochaine de notre syndicat, mais le gouvernement, lui, ne s'y tromperait pas.

Après avoir résumé sa conversation avec ces postiers et pour bien faire comprendre ses hésitations et ses scrupules, Guérard ajouta :

« Accepter, c'était sauver la grève des postiers ; refuser, c'était précipiter la défaite du mouvement, et après les sollicitations pressantes des délégués qui ne voyaient le salut que dans la promesse d'une intervention des chemins de fer, j'aurais en quelque sorte pris une part de responsabilité dans cet échec. »

Jus la notion rapide d'une répercussion sur l'état d'esprit des cheministes, qui la grève des postiers (échoant, pour ainsi dire, au mouvement de confiance et entrant dans le débat) dans la mesure où il peut être intéressant au contraire qu'il stimule pour les chemins de fer !

Les délégués s'étaient levés pendant que je me livrais à ces réflexions, prêts à se retirer pour continuer leurs démarches ; ils attendaient ma réponse.

— Eh bien, soit, dirai-je à l'heure de votre meeting je parlerai de telle sorte que les postiers croiront à notre action prochaine ; quant à vous et aux camarades du comité de grève, vous savez à quoi vous en tenir sur le sens de mes déclarations. »

Le secrétaire du syndicat national raconte ensuite son intervention à l'hippodrome, et examine les commentaires que l'on a faits de son discours. Puis il ajoute :

— Trois jours après la réunion de l'hippodrome, quelques heures avant le meeting de solidarité organisé par notre syndicat, je recevais l'invitation que voici :

« Mon cher Guérard, le 17 mai 1909. »

« Il y a à la réunion du comité fédéral de P. T. T. cet après-midi à trois heures, chez Jules, boulevard Magenta, au face la Bourse. Nul y sera et il est nécessaire que tu viennes pour examiner la situation. »

Cordialement à toi.

« H. PAIRON. »

Je me rendis à cette convocation. M'aurait-on invité à cette séance privée si l'on avait douté de ma parole ? Et si les camarades du comité de P. T. T. avaient interprété mes déclarations autrement qu'elles devaient être, n'aurais-je pas été accablé de reproches ?

Dans cette réunion la situation fut examinée. Il indiqua le temps qu'il faudrait encore pour opérer le dépouillement du referendum.

Quelques postiers se montrèrent déçus.

Trois heures durant, les membres du comité de P. T. T. discutèrent en présence de M. Guérard sur les mesures à prendre et il eut à sa satisfaction de constater qu'ils n'étaient nullement découragés. »

GUERARD CONTRE SUBRA

En terminant, GUERARD dit :

« Cet incident nous donne une leçon et un avertissement. »

La leçon, c'est que nous avons tort d'accueillir des inconnus, et par un esprit de solidarité mal compris, de nous mettre à leur disposition. Nous sommes ainsi faits que d'instinct, notre sympathie va spontanément aux hommes qui luttent. A côté de militants bien entraînés, ayant fait leurs preuves, il surgit, dans une action des hommes sans passé, des hommes d'un jour, incapables souvent, faute d'expérience, de dominer les événements. Si l'on peut accueillir franchement les uns, il faut se montrer réservé à l'égard des autres.

L'avertissement qu'il faut retenir, c'est que dans une grève, on ne doit tolérer aucune intervention étrangère au mouvement. Il est trop commode d'engager les autres sans engager sa responsabilité personnelle, morale ou matérielle. Si notre grève a lieu, il nous faudra veiller avec un soin jaloux à ce que personne ne s'en mêle.

Nous devons agir seuls, par nos propres forces, sans aucun concours extérieur, et si l'on veut à d'autres organisations d'enseigner la lutte en même temps que nous, ce sera leur affaire, mais leur mouvement ne devra pas se confondre avec le nôtre.

LA PREMIERE JOURNEE

Paris, 19 mai. — Dès la première heure, ce matin, la décision de la C. G. T. lançant l'ordre de grève générale a été affichée sur tous les murs de Paris, et la nouvelle se répandant rapidement dans les syndicats et les fédérations.

Cependant la nouvelle paraît plutôt fraîchement accueillie et on croit que les organisations ne répondront pas à l'appel avec enthousiasme.

A la Bourse du Travail

On va préparer des meetings.

Les abords de la Bourse du travail, qui sont d'ordinaire animés, sont restés calmes pendant toute la matinée. Il y avait en tout deux agents de police faisant leur ronde pas sur les trottoirs. Aucun renfort n'est massé dans les cours de la caserne du Prince-Eugène. On ne reçoit pas un garde républicain. Voilà pour l'extérieur.

À l'intérieur, l'animation est un peu plus grande, où les secrétaires, entourés de quelques militants, chômeurs de principe, continuent à rédiger des manifestes et des appels.

La commission administrative, il n'y a aucune demande de suite pour réunion, et on semble ignorer qu'un mouvement de grève générale fut décrété hier soir par le comité confédéral.

« Il ne faut pas croire, nous dit-on, qu'un mouvement de cette importance donne des résultats immédiats. Attendez quelques jours et vous verrez si on a marché. »

Au fond, on ne paraît pas très convaincu. Cependant quelques organisations se sont réunies de la situation, tout au moins d'apparence.

Le bâtiment, seul, chômera

Le nombre des grévistes est des plus restreints.

Jusqu'à midi, il semble que seuls les terrassiers aient répondu à l'appel de la C. G. T.

Dès ce matin, des délégués du syndicat se sont rendus dans les chantiers de terrassement et ont invité les syndiqués à abandonner immédiatement le travail. C'est dans ces conditions que s'est opérée le débouchage.

Un certain nombre de maçons ont également déserter les chantiers, mais la plupart d'entre eux attendent des instructions précises qui leur seront probablement données dans la soirée. Le Comité fédéral du bâtiment s'est réuni ce matin. Il organisera demain un meeting qui aura probablement lieu au Manège Saint-Paul.

Ce matin, au moment de la descente dans les chantiers du Métro, place du Danube, sur 200 ouvriers de l'entreprise Perchol, 150 ont pris le travail.

Après quelques conciliabules dans les débris du voisinage, les cinquante autres ouvriers se sont décidés, à 9 heures, à descendre à leur tour et ils ont rejoint leurs camarades.

Cet incident est assez significatif et rend sensible l'état d'esprit des ouvriers du bâtiment. Le désir de se mettre en grève n'est pas bien vif et ne résiste pas à quelques minutes de réflexion.

Des renseignements recueillis par les organisations patronales, il résulte que le mouvement gréviste n'est même pas ébauché. On ne signale pas de défections importantes dans les chantiers et tout permet de croire que la grève n'atteindra pas sérieusement la corporation.

Cependant, M. Le Du, secrétaire de la Fédération du bâtiment, que nous rencontrons dans les cours de la Bourse du travail, affirme qu'il y avait ce matin 300 grévistes dans la corporation et que ce soir il y en a 10.000. « Si, dit-il, le chômage n'est pas encore complet, c'est que le mot d'ordre n'a pas encore été transmis dans certains chantiers. »

L'après-midi à la Bourse du Travail

Les grévistes du bâtiment sont plus nombreux.

Cet après-midi, une vive animation s'est soudain manifestée autour de la Bourse du travail.

Vers 2 heures, de petits groupes de terrassiers arrivent sur la place et se répartissent dans les cafés. Bientôt un mot d'ordre circula et un meeting fut organisé. En quelques instants la grande salle de la Bourse du travail fut garnie et M. Péricat, secrétaire de la Fédération du bâtiment, ouvrit la réunion.

Bientôt prit le premier la parole. Il dit que l'attitude du gouvernement commandait la levée en masse de tous les adhérents au syndicalisme et qu'il allait préconiser la grève dans le meeting corporatif que les boulangers tiendront demain matin.

Pataud exhorte les agents à la grève

Des travaux de canalisation de gaz rendent impraticables les abords de la Bourse du travail, on a établi une passerelle au-dessus des tranchées pour donner accès à l'intérieur de la Bourse.

Vers 3 heures, Pataud, qui sortait de la Bourse du travail pour se rendre à la C. G. T., s'est arrêté sur la passerelle pour causer avec des manifestants. Un agent de police s'est immédiatement avancé et lui a intimé l'ordre de circuler. M. Pataud a répondu vivement, interpellant à son tour l'agent en lui disant :

— Et vous, ne vous arrêtez-vous pas ! Quelques mois furent encore échangés et l'incident n'eut pas d'autre suite. Mais déjà des cafés environnants on s'était aperçu de ce qui se passait et des protestations s'élevaient.

L'incendie des Docks de Lille

L'ouvrier Campagne est bien mort. - Le feu achève de consumer le tas énormes des marchandises. La Delle, rivière de sucre, n'arrose plus que des ruines dans le Port-Vauban. Les conséquences pour l'industrie.

Ainsi que nous le disions hier, on n'attendait plus à deux heures du matin que l'effondrement total du bâtiment servant dans les docks de halles aux sucres et aux lins et situé en bordure du canal Vauban.

Cinq mille personnes au minimum stationnaient encore au divers barrages, derrière un important service d'ordre pour voir à la fin de ce spectacle plus fantastiquement captivant, mais aussi plus cher, qu'un feu d'artifice.

Des favoris qui ont pu, grâce à une carte, à un mot avec quelqu'un qui était là, pénétrer sur le quai, attendent, rôtis par devant, le dos gelé, que les lézards de l'énorme bâtiment s'écroulent, la façade qui regarde la Delle et le quai, s'effondre.

Ils en sont pour leur temps perdu, l'événement ne se produit pas.

Les pompes à vapeur de l'usine de Fives, de la filature Walker, du gaz, du chemin de fer, répètent successivement leurs gémissements et quittent les lieux du sinistre.

Le rôle des pompiers se borne à présent à la protection du hangar des messageries fluviales d'un côté et de celui de la maison Colin de l'autre. Une douzaine de lances, alimentées par les deux pompes du bataillon de Lille, y parviennent.

Malgré leur effort inutile, les ruines d'ou parfois jaillissent de nouveaux incendies.

Des colonnes de moineaux narguant le feu devant lequel reculent les hommes, sont juchés sur les pans de mur à peine refroidis, vont viennent, pépient, battent des ailes et — étrange contraste bien fait pour inspirer des réflexions philosophiques — deux arbutus maigris plantés au bord du canal, contre cette halie aux sucres qui est encore une tournaise, tendent vers le soleil leurs rameaux verts aux feuilles pendantes.

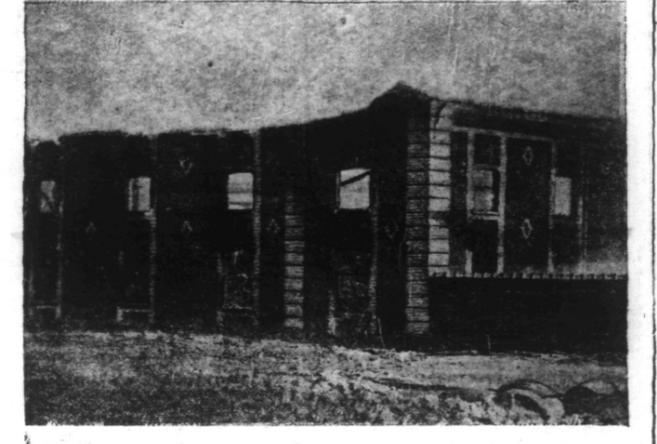
L'OUVRIER CARBONISE

Il faut abandonner tout espoir de retrouver vivant le malheureux Amédée Campagne, resté dans le brasier ; on doute même qu'on retrouve quoi que ce soit de son cadavre.

Né en 1853, à Tilques, près de Saint-Omer, Campagne était depuis deux ans employé aux Docks.

Il était veuf, père d'une jeune fille de 15 ans et devait prochainement contracter une nouvelle union.

M. Villon, commissaire de police du 5^e arrondissement a entendu hier le père de



APRES L'INCENDIE. — LES MAGASINS DONNANT SUR LA PORTE DE DUNKERQUE

Il faut se résigner à laisser consumer lentement tout ce qui brûle dans le magasin et se tasser au fur et à mesure de la combustion.

A 3 heures du matin, le feu est encore dans toute son intensité ; les baies éventrées donnant sur le quai paraissent autant de gueules d'un four gigantesque.

Adossés chacun à une borne, les pieds pendants au-dessus de l'eau, deux jeunes drôles gémirent :

— On n'est pas mal ici ; nous allons passer la nuit au coin du feu.

L'ASPECT DES RUINES

Succédant à la fêerie nocturne, le spectacle de ruine qui, le matin, s'offrait à l'œil, était affligeant.

La succession de bâtiments — dénichés, branlants, fumants, où à présent des lacs, petits en comparaison de ce que c'était hier, de lins, étoupes, cotons jetent par intermittence de courtes flammes — donnent l'impression d'une ville sur laquelle a passé un cataclysme.

Le canal charrié des quantités énormes de poutres et sommiers à demi calcinés, dont certains, de forme bizarre, font que l'on pense en frissonnant au malheureux resté dans la fournaise.

L'eau, ce qui est une grande plaquée d'habitude de paquets de sangle, paraît avoir absorbé toutes les richesses anéanties.

Grasse, lourde, elle coule comme une rivière de bronze fondu ; sous le soleil elle a des reflets d'or rouge et renvoie en rayons aveuglants la lumière qu'elle reçoit comme un miroir.

Le jet des lances qu'alimentent les pompes puit au canal est brun de sucre cuit ; on peut la goûter sans danger à présent, elle a la saveur de ce que dans les raffineries de sucre on appelle le premier jus.

Les pompiers arrosent sans grande con-

la victime qui lui déclara que jamais Campagne n'avait eu l'intention de rentrer le soir à Wavrin et que, dès lors, les siens le considéreraient comme mort.

Le magistrat a également interrogé les compagnons de l'ouvrier qui se trouvaient avec lui au moment où le feu éclata.

Ils déclarent unanimement qu'occupés au 1^{er} étage du bâtiment B à remuer du grain, ils virent tout à coup une grande flamme jaillir du plancher.

Tous se sauvèrent et ce ne fut qu'un pas de l'escalier qu'ils s'y furent que Campagne ne les avait pas suivis.

Ils essayèrent, disent-ils, de retourner sur leurs pas, mais l'escalier était plein de fumée et en partie détruit par les flammes, ils durent reculer.

On sait qu'une nouvelle tentative très dangereuse échoua de la même façon.

Le malheureux a dû tomber asphyxié contre le mur qui séparait cette partie du bâtiment d'une salle où se trouvait la chaudière à vapeur, et être totalement carbonisé en très peu de temps.

Ce serait folie de tenter à présent, dans les décombres encore en feu, d'arriver jusqu'à lui.

CONSEQUENCES DU SINISTRE

Comme nous le disions hier, outre les pertes énormes d'argent, qui seront plus proches de 8 millions de francs que de 7, le sinistre aura une sérieuse répercussion sur les affaires dans la région.

En plus des filatures que nous citions hier, on prévoit que la grande filature Guillemaud d'Hellemmes devra elle aussi subir un chômage par suite du manque de matières.

MM. Guillemaud avaient, dit-on, un stock

de 600.000 francs de lin brut dans le dernier magasin brûlé.

La spéculation s'exerce déjà, prétendent les gens compétents et il y avait aujourd'hui une hausse sensible sur les produits similaires à ceux qu'en quantités énormes le feu vient d'anéantir.

Il y a également à déplorer la gêne qui résulte de la destruction des magasins ; on ne sait où décharger les produits qui arrivent par bateaux et wagons entiers.

Les locaux manquent et il faudra que l'industrie privée y pourvoie ; les halls, hangars et maisons vides vont pour quelque temps être hors de service.

Le bassin Vauban est pour longtemps inutilisable. L'entrepreneur de la ville a bien envoyé sa flottille pour le débarrasser des débris flottants, mais les matériaux, briques, ferrures, éfondrés s'obstruent en certains points de telle façon que l'on peut presque à peine y passer à gué.

Pour leur extraction il faudrait mettre à sec le bassin, et les usines Crépy et des tramways, que l'eau du canal alimente seraient contraintes au chômage.

Hier déjà les étoupes avaient bouché les prises d'eau de ces deux usines. Il y eut plusieurs années de machines, les tramways résistèrent à tourner à la filature.

Les usines, envoyèrent des équipes qui furent occupées toute la journée à pêcher les étoupes contre les grilles ; à cinq heures du soir il y en avait 5 ou 6 wagons s'égoûtant sur le quai.

Enfin la cristallisation dans les chaudières du sucre qui contient l'acide peut causer des accidents et en tous cas entraînera des frais considérables d'entretien.

On s'occupe, dit-on, d'alimenter ces deux usines par l'Arbonnois.

LES CAUSES DE L'INCENDIE

L'enquête n'a pu établir les causes du sinistre.

On suppose seulement qu'il aura été causé par l'échauffement dégage par la machine à vapeur qui actionnait les monte-charge et les dynamos.

M. Villon conclut à une cause accidentelle.

Il est impossible de connaître tous les négociants dans les produits furent détruits. Certains d'entre eux s'étaient fait consentir des avances sur les marchandises emmagasinées et l'on comprend que le devoir professionnel oblige ceux qui sont renseignés à la plus stricte discrétion.

Les experts en assurances se sont mis à la besogne — qui sera de longue haleine — de l'évaluation du désastre.

Il est inutile d'ajouter qu'une tonne énorme se presse sur tous les points du quartier incendié.

La Chambre s'occupe des Vers à Soie

La discussion du projet sur les primes. — On n'interpellera pas vendredi.

Paris, 19 mai. — La séance est ouverte à deux heures et demi sous la présidence de M. Clémentel, vice-président.

La Chambre valide sans débat l'élection de MM. Compère-Moniel (U. R.), Delcros (Boulogne), Chenai à Sceaux (2^e circonscription), Rolland à Gaillac, Colin à Neufchâteau.

LES PRIMES A LA SERICICULTURE

L'ordre du jour appelle la discussion du projet sur les primes à la sériciculture et à la culture de la soie.

L'article 1^{er} porte qu'il sera alloué aux sériciculteurs une prime de 0 fr. 70 par kilogramme de cocons irais, destinés soit à la filature, soit au grilage, du 31 mai 1909 au 31 décembre 1910.

M. de RAMEL développe un amendement proposant de substituer au chiffre proposé par la commission celui de 0.75.

A mains levées, la Chambre vote l'amendement de M. de Ramel.

M. PAUL RIU, de Rouen, fait le chiffre de 20 ans fixé dans l'amendement pour la durée du régime nouveau.

M. DUCLAUX-MONTEIL appuie cette partie de l'amendement, qui est combattue par la commission et le gouvernement.

Cette partie de l'amendement est repoussée par 375 voix contre 162.

Avant le vote sur l'ensemble, M. KLOTZ demande à la Chambre de revenir sur le vote qu'elle a émis à mains levées et qui augmenterait de 0.15 le taux de la prime, qui augmenterait de 1,300,000 francs la prime annuelle à la sériciculture, ce qui la porterait à 6,303,000 francs dès le début de l'application de la loi.

M. KLOTZ demande à la Chambre une suspension d'un quart d'heure pour pouvoir s'entendre avec le gouvernement et rapporter un nouveau texte.

Comment cela ?

La séance est suspendue à 5 heures 15.

La séance est reprise à 5 heures 45.

M. KLOTZ déclare que la commission et le gouvernement se sont mis d'accord pour adopter le taux de 0.60 et une durée de vingt années.

Ce nouveau texte est ADOPTÉ.

L'article 3, qui détermine les peines appli-

ables aux tentatives de fraude et aux fraudes est également adopté.

M. DEVEZE déclare qu'il est impossible que la Chambre discute de soir l'article 4, passé qu'il veut un amendement tendant à limiter un minimum de salaires pour les ouvriers sériciculteurs.

Le renvoi de la discussion est ADOPTÉ.

M. BÉTOULLE demande le maintien de l'ordre du jour pour vendredi, c'est-à-dire la discussion des interpellations.

M. KLOTZ demande que le renvoi de la discussion du projet sur la sériciculture soit fixé à vendredi.

Le maintien de l'ordre du jour est repoussé par 470 voix contre 111.

On s'occupera donc de la sériciculture vendredi.

La séance est levée à 8 heures 15 et renvoyée à vendredi, à 2 heures.

Les Retraites Ouvrières

M. CUVINOT COMMUNIQUE SON RAPPORT DEFINITIF A LA COMMISSION

Paris, 19 mai. — La commission des retraites ouvrières s'est réunie aujourd'hui pour entendre la lecture du rapport définitif de M. CUVINOT à l'appui du projet de loi déjà distribué au Sénat.

Le rapport se divise en six chapitres. Le premier a pour objet l'historique de la question.

Le second résume les enquêtes auxquelles il a été procédé, en 1901, par ordre de la Chambre des députés, et en 1907 sur l'initiative de la commission du Sénat.

Le troisième chapitre est consacré à l'évaluation des charges et des ressources, pour l'Etat, les employeurs et les employés, de l'application de la proposition de loi votée par la Chambre.

Le quatrième chapitre contient la critique des dispositions de cette proposition de loi.

Dans le cinquième chapitre, le rapporteur expose et discute le projet adopté par la commission.

Enfin le sixième chapitre donne les renseignements statistiques et les calculs y relatifs.

Le projet, on le sait déjà, repose sur les bases suivantes.

Les ressources nécessaires au fonctionnement de la loi doivent être fournies par le salarié, par l'employeur et par l'Etat.

La cotisation du salarié sera fixée à son livret personnel de retraite, les sommes versées seront capitalisées en vue du paiement des pensions ; à celles-ci s'ajouteraient les majorations de l'Etat.

Les contributions à employer doivent être au contraire l'objet d'une répartition entre les intéressés, concurrentement avec des subventions de l'Etat.

Le Trésor aurait en outre à payer des allocations et subventions diverses, et les frais de gestion auxquels donnera lieu l'application de la loi.

La cotisation ouvrière obligatoire, fixée à 6 francs, serait, de l'avis exprimé par le rapporteur, vraisemblablement complétée par des cotisations à caractère facultatif de sorte que la cotisation moyenne des assurés s'élève à 9 francs.

La contribution patronale serait de 4 francs, la contribution de l'Etat de 5 francs.

Le rapporteur conclut que les cotisations obligatoires de l'ouvrier sont augmentées d'un tiers, les facultatives de 6 francs, le total des versements des assurés sera d'environ 125 millions.

Les contributions patronales obligatoires de 9 fr. par tête donneraient Fr. 33,700,000

Si les assurés facultatifs au nombre de 3,485,000 versent aussi 9 fr., soit — 31,200,000

le total des versements patronaux sera de — r. 125,000,000

Dans cette double hypothèse et en admettant que la subvention de l'Etat pour majoration intervienne sous forme de prêt, l'augmentation de la rente acquise par le Trésor serait la première année de 53 millions et atteindrait à 80^e année une somme d'environ 195 millions.

Un rapport dont nous venons de donner le résumé ajoutera dans le premier volume, un certain nombre de pièces annexes proposition de loi votée par la Chambre, lois diverses auxquelles se réfère le projet de la commission, etc.

Le second volume comprendra l'analyse de l'enquête de 1907 et les documents sur les législations étrangères en matière de retraites.

Le premier volume sera distribué au début de la semaine prochaine, et le second quelques jours après.

— A mon tour, merci, marraine, de votre compassion ; je m'en souviendrai, n'en doutez pas.

Marcel sortit sur ces mots, en maugréant tout bas.

Il semblait en proie à un accès de rage concentré que le seul souci de ses intérêts plus encore que la fêrence qu'il devait à sa marraine, avait empêché d'éclaircir.

Comme il venait de disparaître, Jean contes se leva, songeuse, prête à se rendre à la ferme des Frères.

Elle désirait obtenir de Dalbouis lui-même tous les renseignements relatifs à la fuite de sa fille ; à cette fuite qui l'avait plongée en une stupéur douloureuse.

Son cœur généreux et l'affection qui la liait depuis longtemps à la jeune fille l'incitait à prêcher à ce père, dont la rudesse cruelle avait amené cette catastrophe, la douceur, la tendresse pitié et le pardon, seuls remèdes efficaces en pareil cas.

Comme elle allait sortir pour accomplir cette mission de paix, sa femme de chambre lui remit le courrier du jour, où se trouvaient entre autres, une lettre, timbrée du cabinet du procureur de la République à Paris.

Tout de suite, l'esprit et le cœur de la comtesse, ressaisis par l'objet de la démarche tentée depuis quelques semaines déjà, abandonnèrent sans transition la pensée du malheur de Madeleine.

(A suivre).

FEUILLETON DU 20 MAI. — N. 43

DÉTRESSE MATERNELLE

par Henri GERMAIN

Ensuite, elle s'enveloppa la tête d'un léger fichu, se couvrit d'un vieux manteau qui lui servait pour le marché les jours de pluie, et prit en mains son paquet.

Puis elle jeta autour d'elle un long regard circulaire, embrassant à la fois d'un œil attentif tous les objets familiers qu'elle allait abandonner. Et tout à coup, elle bondit pour ainsi dire vers la cheminée.

Il y avait là, dans un cadre très simple, une photographie de sa mère ; elle l'attacha au-dessus du cadre, y mit un long baiser où son âme se fondait, la glissa dans son corsage et revint vers la porte lentement.

— Adieu, fit-elle alors d'une voix qui étonnait et les regards étonnés, adieu... petite chambre chérie, adieu... chère souvenance.

Adieu tout ce que j'aimais, toute mon enfance !

— Que le bon Dieu me pardonne, s'il me faut le dire !

— Adieu papa ! adieu... adieu !

— Ses larmes coulèrent de nouveau silencieusement, comme d'une source de souffrances, inépuisable.

Puis, sans bruit, elle descendit l'escalier, évitant avec des précautions infinies le passage de la salle basse, où se trouva dehors, dans la grande cour, un croquet-elle, je n'en ai plus elle se reconstruit.

Alors, elle se mit à marcher à grands pas, dans la nuit sombre et par les chemins déserts, en proie à une exaltation étrange qui ne lui permettait pas de penser à la peur.

Elle allait vers Châteauneuf-Thierry, sans idée arrêtée, sans but, comme affolée maintenant, désireuse seulement de fuir la tyrannie paternelle, et ce Marcel qu'elle redoutait et détestait à présent de toutes les forces de son être.

Elle allait, pauvre enfant, vers l'inconnu terrible et décevant, sans appui, sans conseils.

Seul, Dieu veillait sur elle.

CHAPITRE VIII

C'était deux jours après le terrible soir qui avait eu lieu à la ferme des Frères, entre Dalbouis et sa fille ; scène dont le déroulement tragique avait été la toile de fond.

Il y avait un petit salon, silencieux au rez-de-chaussée du château, la comtesse de Presles, assise en un fauteuil bas qu'elle affectionnait, demeurait immobile en face de son fils et Marcel.

— Je sais que le jeune homme, les sourcils froncés, la physionomie dure et contristée, marchait de long en large, tout en parlant avec animation, elle le regardait encore incrédule, elle l'étudiait avec une attention douloureuse et surprise.

— Quel était Marcel, l'avais formé ce projet, hardi sans doute, avant de vous avoir consultés, mais cependant cher à mon cœur, et raisonnable au fond, d'épouser cette petite Madeleine Dalbouis.

— Cela vous étonne, marraine, vous me supposez incapable, sans doute, d'un sentiment pareil ?

— Vous me croyez un monstre d'égoïsme ?

— Oh ! non, pas tant que cela.

— Qu'importe, ce que vous avez pu penser de moi jusqu'à présent ; en admettant même que les apparences vous aient donné raison, le plus souvent, je n'en suis que plus sûr.

— Et ce qui concerne Madeleine j'étais, je suis encore sincère.

Je l'aimais vraiment, je l'aime encore plus ardemment maintenant, avec toute la passion dont je suis capable ; et, pour la première fois de ma vie, je l'aime, j'ai beaucoup souffert durant ces quelques mois ; je souffre atrocement depuis deux jours.

— Je vous plains, Marcel, les blessures du cœur sont particulièrement douloureuses ; j'en sais quelque chose.

— Mais à votre âge, on en guérit encore.

— Plus tard, cela devient incurable... on en meurt !... acheva Mme de Presles d'un accent indéfinissable et profond.

— Je ne sais et j'en mourrai, mais depuis le départ subit de cette fille, les idées les plus étranges me hantent ; tout m'apparaît mauvais et — iste, inutile et vide, l'existence m'est à charge.

— Je souffre d'autant plus qu'je n'ignore pas ses sentiments à mon égard.

— Ce n'est ni flatter ni encourager ; Madeleine me hait !

— C'est uniquement à cause de moi, et dans la crainte d'être forcée de m'épouser qu'elle s'est constituée par la fuite à l'union projetée. Elle la considérait sans doute comme odieuse, insupportable et inacceptable.

— Enfin je sais, à n'en pas douter, qu'elle aime un autre homme ; cet ingénieur ambiteux... ce galant sauveur... un misérable !

— C'est un brave et charmant garçon, murmura la comtesse, ressaisie par le souvenir instinctivement sympathique d'André.

Personnellement, je regrette les préventions sottises et prétentieuses de madame Dal-

bois à son égard ; c'est un honnête et brave garçon, je le répète.

— Qui, un brave garçon, comme vous dites, marraine, reprit ironiquement Marcel, encore une épithète commode à décerner gratuitement.

Mais nous verrons bientôt s'il est aussi brave sur le terrain, poitrine contre poitrine, que dans les incendies où il n'y a rien à craindre et à peu près.

— Vous êtes injuste, Marcel, fit vivement Mme de Presles, piquée du ton gouailleur de son fils.

— Peut-être ! mais je le sais, cet homme, est amoureux de romance, et je le lui prouverai !

Après cela, j'irai à la recherche de Madeleine, je la retrouverai, je la verrai, et je lui donnerai tant de preuves de la sincérité de mon amour qu'il faudra bien qu'elle me croie et qu'elle m'appartienne un jour.

— Elle me refuse, je me tuerai ! conclut le jeune homme d'une voix sombre et résolu.

— Je crois que vous exagérez, Marcel, et ceci est une proposition malheureuse inhérente à votre nature, mais dont vous pourriez vous corriger, répliqua doucement Mme de Presles.

Croyez-moi, votre sort ne serait pas une solution courageuse ni digne.

Si vraiment vous aimez la pauvre Madeleine, aussi sincèrement que vous le dites en ce moment, faites preuve de plus d'abnégation ; tout au moins de persévérance, et de ce courage dont vous parlez tout à l'heure.

L'aventure peut tout modifier, et vous devez plus favorable, si vous tenez en vous l'énergie nécessaire pour contraindre votre souffrance et attendre des jours meilleurs.

A votre âge, on prend quelquefois pour un amour profond, éternel, ce qui n'est le

BAPTÈME DELESPAU DAVEZ
UNIQUEMENT EN FAMILLE
DRAGÉES-CHOCOLATS
LILLE Rue Nationale, 89 LILLE